

Mitzach infos

S'Dorf Blätt

Bulletin N° 10 JUILLET 2013



Mitzach (Ht-Rhin)

Café-Epicerie Jean Toussaint



- o Edito
- o La vie communale
- o La vie du village
- o La parole aux associations
- o Histoire et mémoire
- o Infos diverses

p/2
p/3-5
p/6
p/7-8
p/9
p/10-11



Edito

Mesdames et Messieurs,

Chers Citoyens,

Le bâtiment Mairie-Ecole, construit en 1836, est un des plus anciens de notre village. A l'époque, la commercialisation de 700 sapins (équivalent en volume de 1 750 m³) a suffi pour financer la construction de cette bâtisse.

De nos jours, 1 500 m³ sont exploités et vendus en moyenne par an, pour un résultat net de 10 000 à 15 000 €. Ces chiffres nous donnent une idée de l'énorme richesse que fut notre forêt et de la grande importance que nous devons y attacher pour sa gestion à long terme. Ce patrimoine inépuisable peut redevenir une manne de très grande valeur pour notre commune.

Nul ne peut prédire les cours de cette matière première qu'est le bois, d'ici quelques décennies, quand les transports seront de plus en plus chers et le pétrole de plus en plus rare voire inexistant.

Deux salles de classe (une école des filles et une école des garçons jusqu'à la 2^{ème} guerre mondiale) sont situées au rez-de-chaussée de ce bâtiment.

Ces classes, devenues mixtes après-guerre, ont connus diverses péripéties dans les trente dernières années avec la forte fluctuation du nombre d'enfants. C'est ainsi qu'une des deux classes avaient été fermée en 1981, rouverte en 2001 puis à nouveau fermée en 2011.

Notre village, comme tous les villages ruraux, connaît une baisse continue du nombre d'enfants, ce qui fragilise de plus en plus l'existence de nos écoles. Pour ne pas subir la fermeture définitive de nos salles de classe, des démarches sont engagées pour assurer leur sauvegarde.

La réflexion s'oriente vers un regroupement avec des villages voisins et limitrophes. Ces regroupements pédagogiques intercommunaux sont déjà très nombreux dans toute la France rurale. Des discussions sont en cours avec l'Inspection Académique et les communes de Ranspach et Husseren-Wesserling.

Une école, c'est l'âme et le poumon du village, aussi, nous nous donnerons tous les moyens pour que notre école "respire" et survive.

Ce bâtiment abrite aussi, à l'étage, la Salle de Mairie où tous les mariages de notre commune sont célébrés. Au grenier sont stockées toutes les archives qui retracent l'histoire de notre commune depuis le début des années 1800.

La toiture de ce bâtiment n'est plus en bon état, elle nécessite une remise en état. Aussi, le Conseil Municipal, lors de la réunion du 6 Juin 2013, a décidé à l'unanimité de faire ces travaux de réfection du toit pour un montant de 18 107,90 €. L'entreprise Navilliat de St-Amarin réalisera ce chantier durant la trêve estivale afin que les enfants de l'école primaire ne soient pas exposés aux risques d'accident durant la période des travaux.

A présent je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances et vous invite à la lecture de ce nouveau bulletin communal, qui, une fois de plus, a été si bien préparé et réalisé par Pierre Guillemain et son équipe de rédaction composée de Marie-Jeanne Rothra, Christiane Brechbiehl et Jean-François Compère.

Un grand Merci à toute cette équipe pour son travail remarquable qui mérite toute notre reconnaissance.

Votre Maire
Bernard FRANCK



La vie communale

Le Conseil Municipal

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

Séance du 12 février 2013

- approuve les comptes administratifs et les comptes de gestion 2012 du budget général et du budget forêt.

Budget Général		
résultat global général : € 272 935,10		
	Investissement	Fonctionnement
Recettes	€ 226 047,49	€ 363 384,10
Dépenses	€ 50 520,82	€ 265 975,67
Résultats	€ 17 5 526,67	€ 97 408,43

Budget Forêt		
résultat global général : € - 10 964,81		
	Investissement	Fonctionnement
Recettes	€ 588,00	€ 109 484,32
Dépenses	€ 4 143,71	€ 116 893,42
Résultats	-€ 3 555,71	-€ 7 409,10

Résultat cumulé de l'exercice 2012 : € 261 970,29

Comme le budget 2013 doit être voté pour le 15 avril 2013, il ne peut y avoir aucune dépense d'investissement avant cette date. Cependant, le Conseil peut autoriser le Maire à engager des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des investissements votés. Ainsi le Conseil donne son accord pour payer une facture de 10 899,38 € pour l'achat du complément de matériel électrique pour l'équipement de la rue du Stoerenbourg.

- décide d'adopter les propositions de l'ONF pour l'exploitation des bois et des travaux patrimoniaux prévus en 2013.

- approuve la reconduction des contrats pour la couverture complémentaire des 4 agents communaux d'un montant annuel de 515 €.

- le sondage réalisé par la Com Com pour la déchetterie s'est soldé par le résultat suivant : 65 % pour le maintien du système actuel et 35 % pour une déchetterie. Suite à ce résultat, une solution pour les gravats et autres produits tel que le carrelage, placoplâtre, etc., devra être trouvée.

- concernant la réforme scolaire à mettre en place, soit dès la rentrée 2013 ou alors pour la rentrée 2014, M. le Maire informe le Conseil que des rencontres avec les enseignants et les parents d'élèves seront organisées pour en débattre.

- suite à plusieurs remarques et plaintes en mairie concernant les bêtes de M. Knibiely qui passent l'hiver dehors, il est demandé à celui-ci de trouver une solution décente pour l'hivernage de son cheptel l'hiver prochain.

- les chutes de neige étant importantes cet hiver, il est décidé pour consommer un minimum de sel de déneigement, de ne plus saler les routes communales qui ne sont pas en pente (rue du Stoerenbourg et le haut du chemin Entzenbach). Le sel contribue aussi fortement à la dégradation de nos routes. Il est

aussi rappelé que les pneus neige sont indispensables pour circuler en toute sécurité.

- à la suite des récentes chutes de neige, la haie qui délimite la rue Kuenbach avec la propriété Rebischung, a plié sous le poids de la neige et perturbe sérieusement la circulation. La commune procédera à la taille de cette haie, n'ayant pas eu de réponse de Mme Sylvie Rebischung qui a été contacté à plusieurs reprises.

- depuis la démolition de la maison Paul Arnold, les enfants scolarisés au collège attendent le bus de ramassage sur la route. Cette situation est dangereuse surtout en période hivernale où il fait nuit jusqu'à 8 h. Des contacts seront pris avec les riverains pour voir dans quelles conditions et où la commune pourrait installer un petit abri- bus.

Séance du 4 avril 2013

- M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2013. Le Conseil approuve cette proposition.

- M. le Maire explique que les salaires des agents communaux sont constitués d'une part, d'un salaire de base et d'autre part, de différentes primes. Le Conseil approuve l'enveloppe budgétaire de 15 055,05 € pour 2013.

- approuve les budgets primitifs qui sont proposés selon les tableaux suivants :

BUDGET GENERAL	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes	€ 164 377	€ 401 881
Dépenses	€ 164 377	€ 401 881

BUDGET FORET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes	€ 122 424	€ 8 903
Dépenses	€ 90 814	€ 8 903

Ce budget proposé pour 2013 est en rapport avec les évolutions économiques et financières, un budget de rigueur, prenant en compte les baisses des subventions et des aides extérieures. Par ailleurs, la fiscalité locale restera stable pour nos administrés.

○ M. le Maire rappelle l'arrêté pris en mai 1995 règlementant la lutte contre les bruits du voisinage. Après discussion, le Conseil approuve l'autorisation de l'utilisation des machines bruyantes pour 2013 certains jours fériés du mois de Mai.

○ suite à l'ouverture des plis de l'appel d'offre pour la mise en place de l'éclairage public dans la rue du Stœrenbourg, la société Ganter-Sireg, la mieux disante, est retenue avec une offre de 13 505,23 € TTC.

○ cinq nouvelles fenêtres et une porte de garage seront installées dans la maison Exel, propriété de la commune pour un montant de 5 633,55 €.

○ les toitures de la mairie-école et de la maison Exel sont en mauvais état. Le Conseil décide de faire un appel d'offre pour la réfection de ces deux toits auprès d'entreprises locales.

○ le club de football sollicite la commune pour la réhabilitation du terrain de foot. M. le Maire est à la recherche de la solution la plus économique. Par ailleurs, il a demandé à l'entreprise d'électricité Hell de faire un diagnostic sur les installations de l'éclairage du terrain d'entraînement. Une remise en sécurité s'avère urgente et indispensable. Une décision sera prise lorsque tous les coûts seront connus.

○ concernant le sujet de la réforme du rythme scolaire déjà discuté lors de la précédente réunion du Conseil et suite aux réunions avec la directrice et le Conseil d'école, il est décidé de reporter à la rentrée 2014 la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires. Cela laissera le temps nécessaire pour la réflexion et les aménagements de ces nouveaux horaires.

○ la commune organisera le samedi 27 avril la journée citoyenne de travail.

○ Mlle Florence Rieth a donné, un accord de principe pour l'installation sur sa propriété d'un abri-bus.

○ la date du 18 mai est retenue pour l'organisation d'une soirée avec l'ensemble des bénévoles qui contribuent à l'organisation de la Fête de la Pomme.

Séance du 24 mai 2013

○ après en avoir discuté, le Conseil approuve l'état d'assiette 2014 concernant les coupes que l'ONF prévoit dans notre forêt communale en 2014 et dont le marquage doit être réalisé en 2013.

○ décide d'approuver la modification des statuts de la Com Com concernant la répartition des délégués communautaires qui se fera suivant la taille de chaque commune, sachant que chacune d'elles disposera d'au moins de 2 sièges.

○ les statuts du Syndicat Mixte du Parc des Ballons ont été modifiés pour que chaque collectivité adhérente puisse désigner un suppléant qui pourra remplacer le délégué titulaire. Ainsi pour Mitzach, M. Roger Bringard est désigné suppléant du délégué titulaire M. Michel Erny.

○ M. le Maire informe le Conseil du nombre croissant de courriers de demandes d'aides financières de différentes associations caritatives. Le Conseil décide d'accorder :

- une aide exceptionnelle de 100 € à l'association Conférence Saint-Vincent de Paul qui fait face à des demandes d'aide de plus en plus nombreuses pour des personnes en grandes difficultés dans notre vallée, 528 € pour l'association APAMAD/APALIB qui intervient auprès de 31 personnes de Mitzach, 380 € pour les conscrits qui préparent activement la crémation du bûcher 2013.

○ après avoir discuté de l'obligation faite à la commune, en tant qu'employeur, de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs, il devient nécessaire d'évaluer tous les risques professionnels encourus. Les résultats de cette évaluation doivent être transcrits dans un « document unique ». Le Conseil décide d'adhérer au groupement de commande proposé par le centre de gestion pour la réalisation de ce document.

○ décide d'adhérer au groupement de commande pour la recherche d'un partenaire en charge de fournir une plateforme de télétransmission des documents comptables et financiers de la commune qui seront dématérialisés dans un proche avenir.

○ la commune reconduit pour l'été 2013 les 2 emplois d'été pour une durée d'un mois. Pour répondre à toutes les demandes, 4 postes d'une durée de deux semaines ont été attribués selon la règle en vigueur à quatre jeunes du village.

○ le locataire de notre maison communale ayant résilié son bail, cette maison est dorénavant inoccupée. Le Conseil se donne un temps de réflexion avant de prendre une décision sur l'avenir de ce bâtiment : mise en location, vente de la maison, vente de la maison après travaux de réfection ?

○ suite à la demande d'aide financière du football club pour la réfection de son terrain (coût 3 321,89 € TTC) et à la nécessité de remettre aux normes les installations électriques (coût 5 073,43 € TTC) pour le remplacement des coffrets par du matériel neuf, il est décidé de considérer une solution moins coûteuse, à savoir la remise en état de l'installation existante. Des investigations sont engagées dans ce sens.

○ les fonds de coupes de bois ont été tirés au sort pour les lots à attribuer aux 10 demandeurs.

○ accepte et approuve la nouvelle proposition concernant la participation financière de la commune aux frais de la Mutuelle des employés communaux.

○ accepte de participer financièrement à hauteur de 650 € à la conception des panneaux d'information d'un projet pédagogique, qui consiste à identifier la grande diversité d'arbres et arbustes sur le sentier M au lieu-dit Strumatt.

○ le Club Vosgien a informé la commune des travaux réalisés en 2012 sur le ban communal de Mitzach pour la réfection et l'entretien des sentiers.

○ les plis des appels d'offre pour la réfection des toitures des bâtiments mairie-école et de la maison communale ont été ouverts. Le choix de l'entreprise se fera après une analyse détaillée des offres de prix.

Séance du 6 juin 2013

○ les offres de prix pour la réfection des toitures des bâtiments mairie-école et de la maison communale ont fait l'objet d'une analyse détaillée.

Le Conseil décide de réaliser en 2013 uniquement la réfection du bâtiment mairie-école. Dans le grenier de

ce bâtiment se trouve une bonne partie des archives de notre commune qu'il faut absolument préserver de la pluie. Ces travaux sont confiés à l'entreprise Naviliat qui propose la meilleure offre, soit 18 107,90 €.

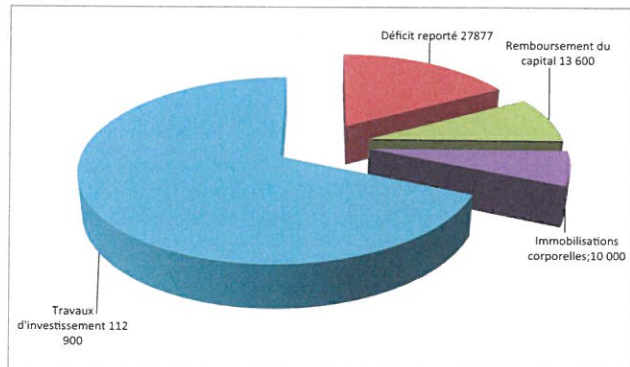
Pour la maison communale, le Conseil se donne un temps de réflexion.

○ des nuisances sonores et nocturnes ont été signalées en provenance du hangar utilisé par Jean-Charles Andrini qui est convoqué en mairie pour un entretien avec M. le Maire.

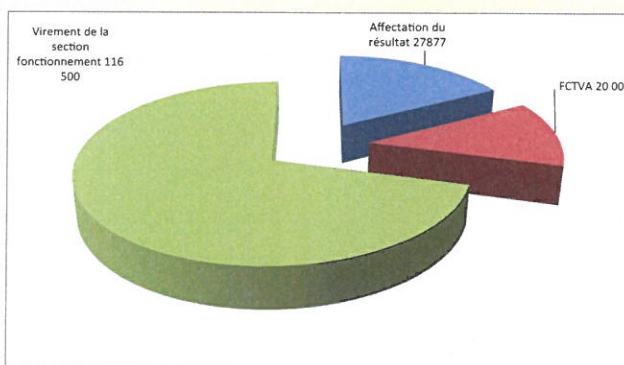
○ après le retour de la belle saison, les jeunes du village utilisent nos routes comme terrain de jeux à vélo ou à pied. Souvent ils ne respectent pas les règles élémentaires de circulation et de sécurité et s'exposent ainsi à de gros risques d'accident. M. le Maire, avec l'accord de la Directrice de l'école, a sensibilisé l'ensemble des élèves de l'école primaire aux règles du code de la route et aux mesures de sécurité à respecter.

BUDGET GENERAL - VUE D'ENSEMBLE - PROPOSITIONS 2013

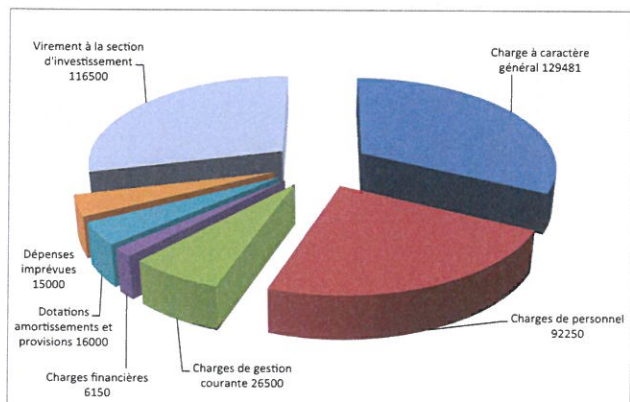
Dépenses d'investissement



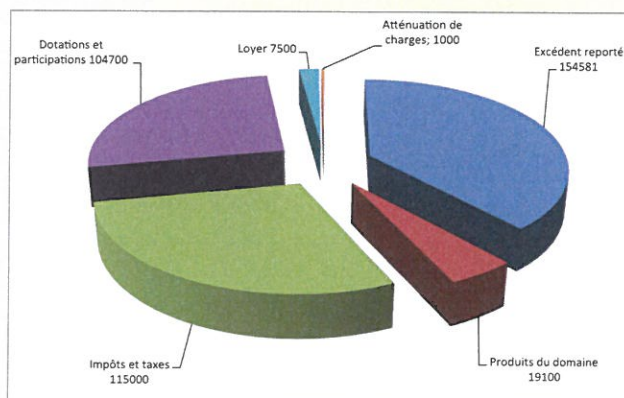
Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



La vie du village

LES ACTIVITES DE NOS ECOLIERS

Une bien étrange aventure ou Ondine et les élèves de Mitzach

Ce matin, après son petit déjeuner, Ondine va chercher les oeufs de ses poules au poulailler. Elle sort de la maison et sent une légère brise lui caresser le visage. Elle entend le caquètement des poules et marche avec plaisir dans la rosée du matin. Ondine aime la fraîcheur de ce moment. A l'instant précis où elle passe le portillon, elle est aspirée et atterrit dans un autre monde. Elle a beau regarder autour d'elle, elle ne reconnaît rien.

« C'est un rêve, dit-elle, Je vais me réveiller ! ». Ondine se met à trembler comme une feuille et regarde de tous les côtés. Elle est à l'affût du moindre bruit. Autour d'elle, les oiseaux piaillent. Soudain, elle entend craquer des branches : ce n'est qu'un bel écureuil ! Elle décide d'explorer cette forêt inconnue. Un épais tapis de feuilles amortit les pas de la petite fille. Entre les arbres, elle voit un sentier et choisit de le suivre. Mais, ce qu'elle ignore, c'est qu'au même moment, à l'autre bout du sentier, la classe de l'école de Mitzach se prépare à partir pour le Pays de Sylvanie. Après une courte marche, Ondine voit une drôle de scène qui l'a laissée figée : dix-huit enfants aux yeux bandés...



Visite du château du Hohlandsbourg

LA CLASSE DE MATERNELLE-CP AU CHATEAU DU HOHLANDBOURG

Mardi 18 juin 2013, nous avons visité le château du Hohlandsbourg. Nous avons vu les remparts, le donjon où vivait le seigneur, l'ancien four, les puits, des anciennes armes, une tenue de garde...

Certains enfants ont essayé un bonnet de « gaillard » que les enfants portaient autrefois.

Nous nous sommes promenés sur le chemin de ronde où nous avons une très belle vue !

Quelle belle journée !



La classe verte

Tout au long de l'année, nous avons mené plusieurs actions pour financer notre classe verte au centre PEP « La Roche » de Stosswihr. Enfin, lundi, 24 juin 2013, ce fut le grand jour : une fois le bus chargé et les adieux faits, nous sommes allés chercher la classe de Moosch.



Arrivés au centre, nous avons bu une tisane de bienvenue et préparé nos chambres pour la semaine. Nous avons rencontré Laetitia, notre animatrice vie quotidienne, et Thierry, notre animateur environnement. Comme le temps était mitigé lors de notre arrivée, nous avons fait la danse du soleil et...ça a marché ! Pendant cette semaine, nous avons fait du tir à l'arc avec Alexi : c'était bien !!! Nous avons fait du chant en allemand avec Alix et Mathias : on a tous encore les mélodies en tête. Nous avons aussi fait de l'orientation : trop bien ! Mercredi, nous avons fait une grande randonnée avec un pique-nique. On a aussi grillé des chamallows. Thierry nous a fait découvrir plein de choses. Il nous a raconté des légendes et des histoires. Il nous a aussi fait découvrir le monde de la mare, de la ruche et le jardin aromatique. Jeudi, nous avons visité la ferme du « Versant du Soleil », où nous avons tout appris sur la fabrication du Munster et du Bargkass. Après une bonne dégustation, nous avons repris le sentier du retour. Les repas étaient bons et le cuisinier trop gentil. Les veillées ont été bien occupées avec des marches, des grands jeux et même une boum ! Bref, nous avons passé une superbe semaine !!!

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les habitants de Mitzach qui nous ont soutenus et permis de partir en classe verte, en achetant nos tombolas, petits gâteaux et pâtisseries !

Merci aussi à la Municipalité qui a subventionné notre départ.

La fête des voisins

La 4^{ème} Fête des voisins a gardé de son prestige, barbecue haute technologie, sons et lumières, participation collégiale à la mise en place de cette soirée. Pas de feux d'artifices, mais la présence d'une mystérieuse femme en bleu qui a quelque peu perturbé la soirée. Et ils ont joué les prolongations dimanche !



La doyenne



Notre doyenne s'est éteinte.

Maria était fière de ses chèvres, tous les jours, elle emmenait ses bêtes dociles et attachantes gambader dans la montagne et brouter l'herbe dans les prés. Maria ne pouvait plus rester à Mitzach. Après la maladie, elle a intégré la maison de retraite d'Oderen où elle s'est endormie pour l'éternité.

La parole aux Associations



Une belle moisson de titres pour nos champions locaux

A en juger par le nombre important de titres récoltés par nos sportifs, il semblerait que notre beau village, niché dans son vallon verdoyant soit propice à l'éclosion de champions.

Des titres régionaux et même mondiaux pour les skieurs :

L'hiver, qui a semblé bien long pour tout le monde, a été très actif pour les skieurs. En ski de fond, Clément Christmann, 17 ans, a pris le départ de 27 courses régionales et nationales et a terminé 11 fois sur le podium. Il décroche le titre de Champion du Massif des Vosges dans la catégorie Jeune. Son jeune frère Théo, 14 ans, a participé à une dizaine de courses et réalisé 7 podiums dans sa catégorie Minime, ce qui lui permet de terminer 3^{ème} au classement final. Franck Bringard a participé à 14 courses régionales et nationales. Il a réussi à se hisser 3 fois sur le podium chez les séniors et termine à une belle 5^{ème} place au classement de la coupe du Massif des Vosges. Quant à André Grob, le toujours jeune Master, il a encore fait une belle moisson de titres, tout d'abord aux Championnats de France avec 2 victoires, puis aux Championnats du Monde en Italie où il décroche 2 titres de Champion du monde et un titre de vice Champion du Monde.

En ski alpin, Florine Boubrek, 15 ans, a participé à 24 compétitions régionales et nationales cet hiver, et terminé 7 fois sur le podium ce qui lui permet de gagner la Coupe d'Alsace en catégorie Minime. Son frère Jérôme, 13 ans a participé à 18 courses et terminé 2 fois sur le podium. Ils ont également participé à plusieurs courses en Coupe de France dans les Alpes où ils se sont classés dans les 10 premiers de leurs catégories respectives.

MITZACH FOOTBALL 77

Une nouvelle saison s'achève à nouveau, avec beaucoup de satisfactions pour l'équipe de l'encadrement bénévole du président Thierry BERNA. Fierté pour le club, le village et bien sûr les parents, Mathias Meyer va suivre les traces de son frère aîné Kevin et évoluera la saison prochaine en interrégional avec les U15 des SR Colmar !

Nous souhaitons bonne chance à ces jeunes qui représenteront fièrement Mitzach et notre vallée.



André



Florine



Clément



Franck



Mathias



Théo

Chanter, c'est bon pour la santé :

- Chanter favorise l'élimination du stress en nous permettant d'évacuer nos émotions responsables de notre anxiété. La respiration abdominale permet également l'oxygénation de notre organisme. Nous nous sentons alors plus détendus.
- Chanter permet de chasser les idées noires : en chantant, notre cerveau commande aux glandes endocrines la sécrétion d'endorphines, anti-dépresseurs naturels. Ainsi, notre humeur s'en trouve améliorée et on voit « la vie en rose » pendant plusieurs heures.
- Chanter donne confiance en soi : en trouvant sa voix, le chant permet d'affirmer sa voie. Véritable pratique de confiance en soi, le chant permet de bien placer sa voix, ce qui donne de l'assurance qu'elle soit physique ou dans l'expression de soi.
- Chanter améliore nos capacités respiratoires : chanter requiert une respiration abdominale, cette même respiration qu'ont les bébés à la naissance et que nous perdons par la suite. En chantant, nous rééduquons notre manière de respirer.
- Chanter soulage le mal de dos : pour pouvoir chanter, il est nécessaire de se tenir droit et de relâcher les épaules. De plus, en chantant, nos cordes vocales se mettent à vibrer. Le larynx fait vibrer les sons à l'intérieur de tout notre corps, en particulier au niveau de la colonne vertébrale, permettant ainsi à notre dos de bénéficier d'un délicieux massage vibratoire.
- Chanter améliore notre créativité : toute notre éducation vise au développement du cerveau gauche, c'est-à-dire la partie chargée de la logique, du raisonnement. Ainsi, nous négligeons le côté droit du cerveau, siège de l'intuition, de la créativité, des capacités artistiques. Chanter active le cerveau droit et nous permet de développer l'intuition et la créativité, indispensables à un équilibre harmonieux.

Chanter en chœur

Le chant choral, en plus d'offrir les bienfaits de l'art choral que nous venons de lister, constitue une activité sociale enrichissante. Chanter en groupe, c'est respirer ensemble, fournir un effort collectif et contribuer à un résultat global en synchronisant son énergie et celle des autres. De plus, appartenir à une chorale favorise les échanges intergénérationnels, la communication, le partage et l'écoute de l'autre.

Source : Chorale Résonances de Sallanches (Haute-Savoie)

Alors, si «ça vous chante», venez rejoindre la Chorale Sainte-Cécile de Mitzach en contactant l'une des personnes citées ci-dessous. Nos activités sont nombreuses, notre répertoire est constitué de chants religieux et profanes. Nous chantons lors des messes dominicales à l'église de Mitzach. Nous chantons pour célébrer les événements heureux de la vie de nos concitoyens (mariages, professions de foi...), mais aussi pour atténuer leurs peines. Nous participons à la quasi-totalité des fêtes de notre village (personnes âgées, patriotiques, etc...) Nos répétitions hebdomadaires, chaque mardi de 20h à 22h dans une salle de l'école ou à l'église, servent à préparer ces moments-là, mais aussi à travailler un répertoire plus large, destiné à des événements plus festifs : la messe de la Fête Patronale de début août, qui nous tient particulièrement à coeur (ah la ferveur des fêtes patronales d'antan !), le concert des Chorales Réunies de la vallée en septembre à Oderen, la messe de la Sainte-Cécile, ou encore le concert de Noël à Mitzach avec l'Echo du Brand. Nous collaborons aussi occasionnellement avec d'autres Chorales, par exemple cette année à la Fête Patronale Saint-Antoine à Ranspach et à la fête de la Musique à Moosch. En outre, nous avons animé en 2012 la fête de Noël à l'hôpital d'Oderen, et début juin 2013 la Messe de la Fête de l'Institut Saint-André de Cernay. Récemment, nous avons participé à l'hommage à Lilly Kocher au Belacker à l'occasion de la rénovation de la stèle érigée à sa mémoire. Ce printemps, le président Bernard Herrgott a souhaité laisser la place à plus jeune. Et c'est Marie-Jeanne Rothra, née Hans, choriste à Mitzach depuis son plus jeune âge, qui a pris sa succession. Elle est secondée par Jean Luthringer, vice-président, Gérard Margreither, trésorier, Hubert Rieth, secrétaire et Edouard Rieth, directeur. Notre Chorale Ste-Cécile existe depuis la construction de l'église, consacrée le 21 août 1898. Elle a été précédée par un chœur d'hommes créé en 1865, qui cessa d'exister à la mort de son fondateur en 1893. Le drapeau actuel date de 1924. C'est en 1946 que fut effectuée la transition de ce qui était jusque là un Chœur d'Hommes en Chœur Mixte.

La Chorale tient à remercier tout particulièrement la population pour l'accueil qui lui est fait lors de la quête des membres honoraires.

Le Concert du printemps de la musique

L'Harmonie «Echo du Brand» a fêté l'arrivée du printemps avec un concert festif et varié dans la Salle des Fêtes de notre village.

Le renouveau était également sur scène avec, à la direction, deux jeunes chefs, Celia et Valentin, qui ont tenu pour la deuxième fois la baguette.

Avec des extraits des comédies musicales «La pierre de vie» et «La belle et la bête», ils ont montré que leurs études musicales et de direction au CDMC de Guebwiller leur ont été bénéfiques. Guy Dreyer et Claude Burgunder ont assuré la suite de la soirée en régaland les mélomanes avec des morceaux entraînants, dans une bonne moyenne de difficulté. Le public n'a d'ailleurs pas ménagé ses applaudissements.

Une fois de plus, un gros travail hivernal fait par des amateurs bénévoles a donné du plaisir aux concitoyens de notre village.



Histoire et mémoire

L'Histoire de Lilly Kocher



Le 17 mai 2013, je me suis rendu à Chavannes-les-Grands, dans le Territoire de Belfort, afin de rencontrer Anny Ringenbach, soeur de Lilly Kocher. Ce fut et restera un moment inoubliable pour moi, mais surtout pour le Souvenir Français, car l'Histoire est une science exacte, on ne peut pas lire, entendre, écrire n'importe quoi.

Enfin, oui enfin, nous connaissons les circonstances exactes de la mort de Lilly, ce fameux samedi 22 juin 1940, en ces lieux où nous nous trouvons aujourd'hui, samedi 22 juin 2013, 73 ans après les faits, jour pour jour.

Son père, Hans Kocher, est né en 1888 à Corgémont en Suisse, canton de Berne. Il épousa en justes noces Lina Werthmuller, née en 1893. De leur union naquirent 6 enfants : Cathy en 1914, Hansi en 1916, Suzanne en 1918, qui vit toujours en Saint-Germain-le-Châtelet dans le Territoire de Belfort, Charles en 1921, Anny en 1923, qui nous fait le grand honneur d'être parmi nous et enfin Lilly, la petite dernière, née le 13 février 1925.

La famille s'installa dans un premier temps à la Waldmatt où, d'ailleurs, Lilly est née, puis regagna la plaine pour exploiter un restaurant implanté à la Croisière de Cernay.

En 1929, Hans apprend que la ferme du Belacker cherche un marcaire. Il dépose sa candidature, laquelle est retenue. Il y restera jusqu'en 1956, puis s'installa chez sa fille Suzanne et mourut en 1959 à l'âge de 71 ans, suite à un tétanos, contracté lors de la découpe d'un lapin.

Il souhaita être enterré dans sa terre natale en Suisse. Durant toute cette période 1929-1956, le Belacker était la grande dame des fermes-auberges des Vosges du Sud : Hans avec sa calotte légendaire, sa cravate noire, sa moustache toujours bien taillée, sa chemise dont les manches étaient toujours baissées, était une figure avec un charisme assuré, avec dans son sillage Lina, l'épouse aimante, discrète et respectée de tous. C'était une belle famille, dure au labeur, mais aimant par-dessus tout la vie. La période des foins était toujours un moment de fête.

Malgré les difficultés, de nombreux amis venaient les aider, tant leur gentillesse était ressentie de tous. Et pourtant, durant

cette période, le malheur ne les a pas épargnés. Le 22 juin 1940, en pleine fénaison, Hans se rend à Rimbach pour affaire. Lina, Anny et Lilly sont à la ferme, les autres enfants plus âgés sont dans la vallée. Un régiment d'infanterie français se trouve sur place, il bat en retraite.

Vers 14h, un officier de ce régiment demande à Lina de quitter la ferme, alors qu'il vient d'apprendre qu'une colonne allemande se dirige actuellement vers le Belacker. Le militaire leur explique les risques qu'ils courent en restant sur place. (Car tout le monde savait que la famille Kocher hébergeait et officiait comme passeurs pour les réfractaires et résistants locaux, ces derniers étaient cachés sous le plancher de l'écurie. Ces actes ont été reconnus officiellement par le gouvernement français. Hans Kocher a été destinataire d'une lettre de reconnaissance des autorités françaises pour les actions qu'il a menées lors de la Seconde Guerre Mondiale.)

Il insiste auprès de Lina, cette dernière se consulte avec ses deux filles. Elles décident d'un commun accord de quitter la ferme pour se réfugier derrière ces rochers que nous apercevons toujours aujourd'hui. Peu de temps après, les militaires français quittent également la ferme pour regagner les hauteurs du Belacker, où ils se positionnent en vue d'engager un ultime combat avec l'ennemi venant de Rimbach. Pendant 2 à 3 heures environ, d'âpres combats s'y déroulent faisant de nombreuses victimes, côté allemand. Puis plus rien, le calme est revenu sur les chaumes.

Lina, sous la pression de ses filles, décide de quitter leur cache qui les a protégées des échanges de tirs. Elles avancent prudemment, le dos courbé, la peur au ventre. Lilly, tout en progressant, lève légèrement la tête au dessus de l'herbe. Anny m'a déclaré : «J'ai entendu siffler les balles au-dessus de ma tête...». C'est alors qu'elle entendit Lilly s'exclamer : «Ich glaube, eine Kugel hat mich getroffen ! Je crois qu'une balle m'a touchée !». Elle s'affaissa, puis plus rien. Lina et Anny se précipitent vers Lilly. La blessure semble superficielle, toutefois elle perd de son sang au niveau de la tête. Elles crient, elles hurlent, appellent au secours, font des gestes. Une colonne allemande venant de Mitzach les aperçoit.

Les militaires se dirigent vers elles, puis se rendent vers Lilly afin de lui prodiguer les premiers soins. Ils semblent impuissants, la blessure est trop importante. L'un d'eux la prend dans ses bras et la transporte à la ferme. Même constat d'impuissance, elle va mourir si on ne fait rien. En accord avec leur hiérarchie, ils la descendent en chariot à l'hôpital de Moosch. Peu de temps après son admission, Lilly Kocher décédait de sa blessure, elle avait 15 ans.

Le 24 juin 1940, on l'enterra au cimetière communal de Moosch, sans office religieux, en présence de sa chère famille et entourée de leurs amis.

A partir de cette date plus rien n'était comme avant, l'absence de Lilly était ressentie douloureusement de tous, on n'entendait plus d'accordéon. Le papa affichait une grande tristesse.

La maman se sentait responsable de la mort de sa petite dernière, elle décédait en 1941, sûrement de chagrin, elle n'avait pas 50 ans. Elle a souhaité être enterrée au plus près de sa fille aimée au cimetière de Moosch.

Puis le temps passe, la vie prend le dessus, toujours plus de monde au Belacker, tous voulaient donner de la joie à cette brave famille tant le malheur était grand. Pour preuve, et sans avoir demandé quoi que ce soit, les frères Schlumpf, industriels suisses à la Filature de Malmerspach, affrêtèrent deux avions Nord Atlas remplis de foin pour le larguer au dessus du Belacker. Nous étions en février 1953, hiver particulièrement neigeux et rigoureux. Comme je vous l'ai dit, en 1956, les Kocher, quittèrent la ferme et c'est François Knibiely qui en devient le nouveau marcaire. Permettez-moi, à cette occasion, de saluer la mémoire de son frère Gustave Knibiely, le dernier marcaire du Belacker, dont une partie de ses cendres ont été dispersées en ces lieux.

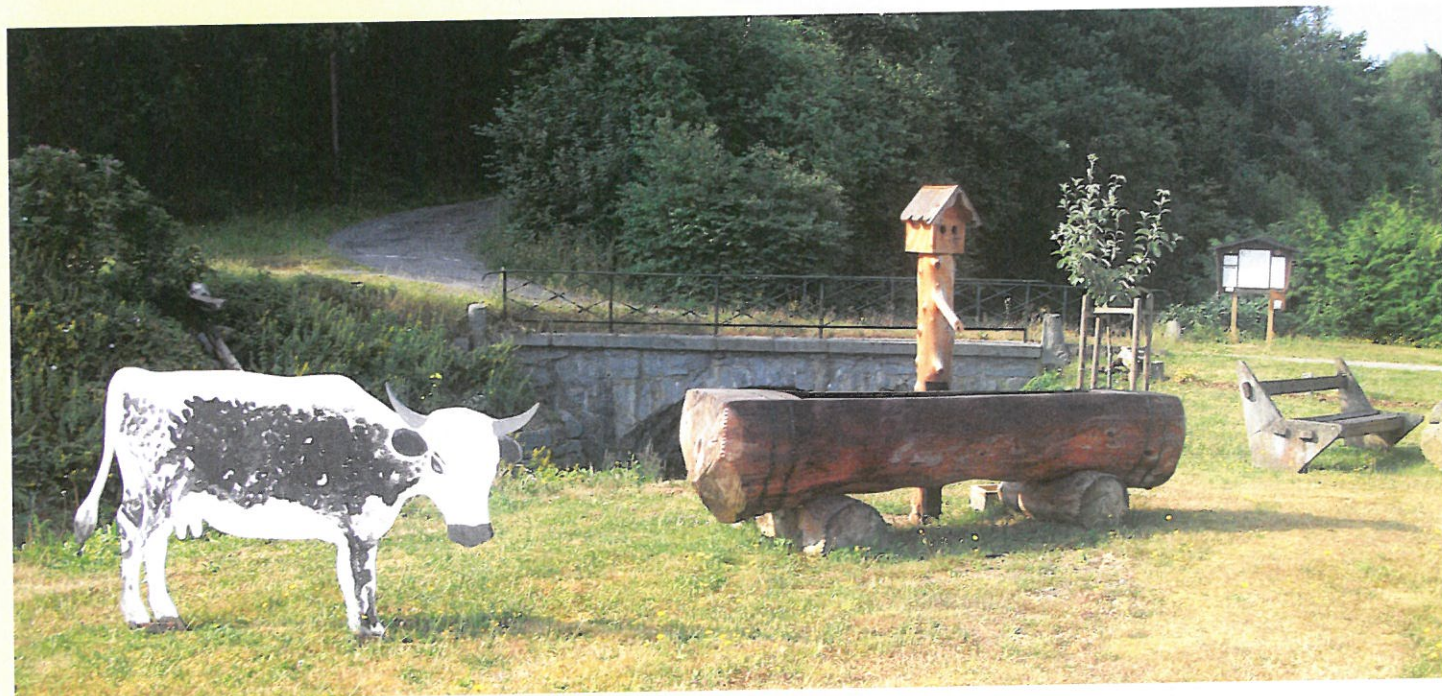
Voilà en quelques mots, assemblés sous forme de phrases, ce que fut l'existence de la famille Kocher au Belacker, 27 années pleines de joie, de travail, de rigueur et de tristesse, c'est le constat d'une vie.

Cette famille avait bon nombre d'amis et c'est dans les malheurs qu'ont peut s'assurer de la vraie amitié. Le grand-père de Monsieur Guy Richard était un de ces amis ; ce dernier a composé un poème lié aux circonstances tragiques de la mort de Lilly.

Cette cérémonie va se terminer, je crois qu'elle a été à la hauteur de l'événement qui nous réunit aujourd'hui 22 juin 2013. Toutefois, je voudrais m'adresser à vous, Mademoiselle Lilly, vous qui nous regardez de là-haut : vous incarniez, à vous seule, le bonheur et les dimanches de fête, vous symbolisez aujourd'hui l'ignoble injustice des guerres.

Merci, un grand merci à vous, pour avoir enchanté ce massif, merci à vous d'avoir donné de la joie aux randonneurs du dimanche, merci d'avoir été là durant ces 15 années, certes trop courtes à nos yeux, mais votre destin en avait décidé autrement. Alors, rien que pour nous, vous resterez à jamais au plus profond de nos coeurs et de notre mémoire, la petite fille à l'accordéon du massif du Rossberg.

Roger BRINGARD
PRESIDENT DU SOUVENIR FRANÇAIS
CANTON DE SAINT-AMARIN



Infos diverses

CIMETIERE

Mise à jour du registre des concessions et reprise de concessions

Notre cimetière communal compte à ce jour plusieurs concessions échues ou en état d'abandon. Un recensement et une mise à jour du fichier cimetière est en cours. Concernant les concessions échues, la Mairie prendra contact avec les familles pour régularisation. D'autre part, la plupart des sépultures à l'état d'abandon ne portent pas le nom des personnes inhumées. Si vous avez des informations sur l'une ou l'autre de ces concessions merci de le signaler à la Mairie. Un état des lieux est programmé fin septembre afin de constater l'abandon des tombes. Le procès-verbal des concessions abandonnées ainsi qu'un plan permettant de les situer seront disponibles à la Mairie et affichés au cimetière. Les tombes à l'état d'abandon seront signalées par des affichettes.

Où déposer les déchets spécifiques ?

GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

KRAGEN Recyclage
68121 URBES
(avant le viaduc,
près du camping, prendre à gauche)
Port. 06 08 81 88 23
ou **Tél/fax 03 89 82 69 00**

Sté TRITTER
129 Rue des Genêts à
Aspach le Haut
Tél 03 89 62 70 00

AMIANTE

ALSADIS
71 Fbg de Belfort à CERNAY
sur rendez-vous
Tél : 03 89 75 86 47

CENTRE DE TRANSIT L.N.A.
17 Rue des Artisans à
RICHWILLER (sur rendez-vous)
Tél : 03 89 53 34 23

PLACOPLATRE

CERNAY ENVIRONNEMENT
71 Fbg de Belfort à CERNAY (sur rendez-vous)
Tél : 03 89 75 42 36

VERRE DE VITRAGE

Plate-forme SGTA I
Aspach le Haut
Tél 03 89 75 60 94

Merci de noter qu'il est
INTERDIT DE DEPOSER
DES DECHETS
(Gravats ou autres)
À LA PLATE-FORME DE
DÉCHETS VERTS

Médiathèque l'Etoffe des Mots au Parc de Wesserling - Pavillon des Créateurs

5 rue des Fabriques 68470 Fellingering
Tél: 03 89 39 64 00 / Fax: 03 89 39 64 01
E-mail: contact@mediatheque-valamarin.fr

Heures d'ouverture : Lundi : fermé – Mardi de 16 à 19 h
Mercredi : 10 à 12h et 14h30 à 18 h
Jeudi : fermé – Vendredi de 16 à 18 h
Samedi de 10 à 16 h
1^{er} dimanche du mois de 10 à 12 h et de 14 à 17 h

PHARMACIES DE GARDE

Le nom de chaque pharmacien de garde est désormais indiqué quotidiennement sur les portes de toutes les pharmacies. Vous pouvez aussi appeler le 3237 (0,34 cts/mn depuis un poste fixe). Il est également possible de consulter gratuitement le site internet : <http://www.pharma68.fr>

Rappel des numéros d'urgence à contacter

- 18 :** Les pompiers pour tout problème de secours
- 15 :** Le SAMU pour tout problème de santé
- 17 :** Police secours
- 115 :** Le SAMU social pour toute personne présentant une détresse sociale
- 112 :** Le numéro d'appel unique des urgences sur tout le territoire européen

Gendarmerie de Fellingering
03 89 82 60 33

ESA « La Passerelle »

Face à la maladie d'Alzheimer, une nouvelle prestation à domicile

Vous, ou l'un de vos proches, êtes confrontés à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée (démence vasculaire, démence à corps de Lewy, dégénérescence fronto-temporale etc.) ? Nous vous proposons les services de notre équipe spécialisée pour vous aider à améliorer votre quotidien. Cette équipe intervient lorsque la maladie a été diagnostiquée, prioritairement à un stade léger et modéré, **à domicile, sans critère d'âge**. Cette prestation est **gratuite** mais s'effectue sur prescription médicale (Nous nous occupons des modalités administratives, ainsi que du contact avec votre médecin si vous le désirez).

L'équipe est composée de 3 Assistantes de Soins en gériatrie (ASG), d'une ergothérapeute et d'une infirmière coordinatrice. Cette équipe a pour mission d'assurer un accompagnement individuel et personnalisé en favorisant l'autonomie et en valorisant le sentiment de compétence **par le maintien ou le développement des capacités restantes, la prévention des complications et notamment les troubles du comportement, l'accompagnement de l'aidant.**

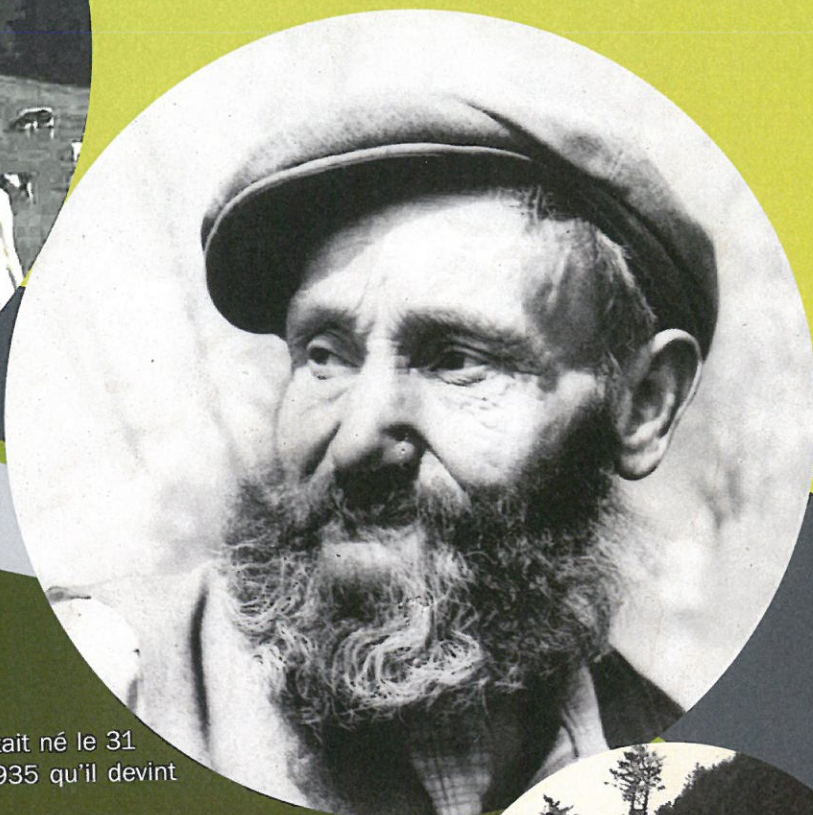
Pour cela, les « soins d'accompagnement et de réhabilitation » dispensés par les ASG et l'ergothérapeute s'appuient sur une évaluation de la situation, puis sur la mise en place d'activités thérapeutiques en lien avec les activités de la vie quotidienne. Ces activités thérapeutiques intègrent des mises en situation (trajet dans le quartier, toilette et habillage, utilisation du téléphone etc.) ou des activités de stimulation cognitive (stimulation de mémoire, de reconnaissance, d'observation, d'expression etc.).

Ces activités sont complétées par des conseils et informations aux aidants, sur les aides possibles et sur l'adaptation de l'environnement. L'accompagnement par l'équipe comporte 12 à 15 séances d'environ 1h, avec une régularité d'au moins 1 séance par semaine pour une durée de 3 mois maximum, renouvelable une fois par an.

Notre secteur d'intervention couvre le Pays Thur-Doller (Cernay, Thann, Masevaux, Oderen et ses environs), la vallée de Guebwiller et de Soultz, Bouffach et ses environs, Rustenhart, Burnhaupt-le-Haut, Burnhaupt-le-Bas, Bernwiller. **Votre commune en fait partie.**

Pour plus de renseignements ou si vous souhaitez faire appel à notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter directement :
Association SANTEA

Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) La Passerelle - 11, faubourg des Vosges, 68700 CERNAY
Tél secrétariat : 03.89.75.40.55 - Fax : 03.89.39.84.65 - Mail : ergo@santea-inf.fr



D'r Théophile, le vacher.

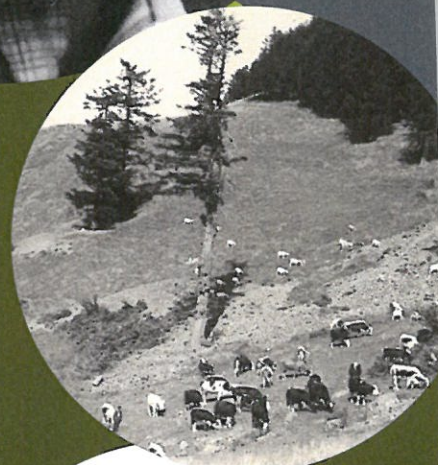
Vacher et berger à Mitzach, Théophile Riethmuller était né le 31 décembre 1902 à Willer-sur-Thur. C'est le 21/03/1935 qu'il devint vacher à Mitzach.

Délibération : « La troupe est accordée de gré à gré à Théophile pour 8F par mois et par vache et 3F par chèvre, (avec un supplément communal fixe de 60F par mois, 2,50F par chèvre). Il fera également office de fossoyeur. » Théophile avait connu son village d'adoption par son épouse Claire, qui tenait magasin à Moosch, dans une maison aujourd'hui disparue, en un lieu devenu place publique en montant à Geishouse. Elle venait vendre à Mitzach avec un âne. Il y avait de tout dans sa charrette : de l'épicerie, de la mercerie, des articles de Noël et de Pâques...et Clémentine sa fille, dont les enfants ont aujourd'hui la quarantaine.

Théophile gardait des centaines de vaches sur ses pâturages qu'il était chargé d'entretenir, où aujourd'hui poussent des bouleaux par dizaines. Il était aussi le « producteur » d'un fameux saindoux de chien et de blaireau qui avait le don de guérir les plaies. Il amadouait les chiens les plus féroces avant de les abattre. Il est décédé le 18 août 1957, le lendemain de la dernière kilbe de Mitzach. Ce matin-là, les vaches attendaient, comme à l'accoutumée, Théophile au rendez-vous du Leslé, sur ce triangle qui a fait place à un lotissement de 4 maisons. Théophile ne vint pas, ne vint plus.

Cet homme, qui aimait la nature, avait rejoint, cette nuit-là, un monde meilleur.

Texte d'après les archives des années 80



Pour toute remarque, idée ou suggestion pour la prochaine édition veuillez vous adresser à :

Mairie de Mitzach

44 rue Principale

Tél. 03 89 82 60 59 - Fax . 03 89 82 72 99

mairie.mitzach@wanadoo.fr